

Recyclage SST : formation MAC SST en 7 heures

Présentiel - Synchron

Le recyclage SST, officiellement appelé **Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail — MAC SST** — permet de maintenir les gestes de secours et les compétences en prévention. Le certificat SST est valable 24 mois : pour prolonger sa validité, le titulaire suit une formation MAC SST de 7 heures en présentiel et réussit les épreuves certificatives. EVINCEL organise ses sessions interentreprises à Chassieu, près de Lyon et à Saint-Appolinard près de Maclas, et intervient en intra-entreprise dans le Rhône, l'Isère, la Loire, la Drôme, la Haute-Loire et en Auvergne-Rhône-Alpes.

EVINCEL est habilité par le réseau Assurance Maladie – Risques professionnels / INRS pour dispenser les formations SST sous le numéro H38637/2026/SST-1/O/06. Sessions interentreprises à Chassieu. Tarif sur devis – réponse sous 24 h.

Votre certificat SST arrive à échéance ou est déjà expiré ? Découvrez quand programmer votre recyclage SST et comment renouveler votre certificat.

Employeur : savez-vous comment organiser les secours et combien de SST former ? Découvrez vos obligations en entreprise.

Vous n'êtes pas encore titulaire du certificat SST ? Découvrez notre formation SST initiale à Lyon, un parcours de 14 heures permettant de devenir Sauveteur Secouriste du Travail.

Objectifs

Maintenir au sein de l'entreprise des Sauveteurs Secouristes du Travail opérationnels et capables d'intervenir efficacement en cas d'accident.
Renouveler la validité des certificats SST des salariés, sous réserve de leur réussite aux épreuves certificatives.
Actualiser les compétences des participants en fonction des évolutions du dispositif SST et des risques propres à leur environnement professionnel.
Réduire les conséquences humaines et organisationnelles d'un accident grâce à une prise en charge rapide et adaptée.
Renforcer la participation des salariés au repérage des situations dangereuses et à la prévention des risques professionnels.
Pérenniser l'organisation des premiers secours et la culture de prévention au sein de l'établissement.
Valoriser l'engagement de l'employeur en faveur de la santé, de la sécurité et du maintien des compétences de ses équipes.

Les + métier

Recyclage SST à Lyon : formation MAC SST de 7 h pour renouveler votre certificat pendant 24 mois. Dates inter, intra et devis sous 24 h.



Public Visé

Salariés titulaires d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail — SST, en cours de validité ou arrivé à échéance, souhaitant maintenir et actualiser leurs compétences en prévention et en secours. Cette formation s'adresse notamment aux SST désignés au sein des entreprises, établissements, collectivités ou associations, quel que soit leur secteur d'activité. Les titulaires d'un certificat APS — Acteur Prévention Secours peuvent également participer au MAC SST ; seules leurs compétences en sauvetage secourisme du travail seront alors maintenues et actualisées.



Pré Requis

Être titulaire d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail — SST délivré par une entité habilitée par le réseau Assurance Maladie – Risques professionnels / INRS.

Le certificat SST peut être en cours de validité ou arrivé à échéance. Lorsque sa date de validité est dépassée, le participant peut suivre le MAC SST afin de recouvrer sa certification, sous réserve que le délai écoulé ne compromette pas sa capacité à réussir les épreuves certificatives. Dans le cas contraire, une nouvelle formation initiale SST est recommandée.

Les titulaires d'un certificat APS — Acteur Prévention Secours peuvent également participer à un MAC SST. Dans ce cas, seules leurs compétences en sauvetage secourisme du travail sont maintenues et actualisées.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

actualiser ses connaissances relatives au dispositif SST, aux risques professionnels et aux procédures de secours de son entreprise ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : MACSST-20261004

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

analyser les situations rencontrées depuis sa précédente formation et identifier les éventuels écarts dans ses pratiques ;
situer son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail dans l'organisation de la prévention et des secours de l'entreprise ;
repérer les situations dangereuses, identifier les personnes exposées et proposer des mesures de prévention adaptées ;
protéger une zone d'accident afin d'éviter un suraccident, sans s'exposer lui-même ;
examiner une victime et transmettre une alerte précise conformément à l'organisation des secours prévue dans l'entreprise ;
réaliser les gestes de secours adaptés à l'état de la victime et assurer sa surveillance jusqu'à la prise en charge par les secours.

Parcours pédagogique

1. Retour d'expérience et actualisation des connaissances

- Recueil des attentes et analyse des situations rencontrées depuis la précédente formation SST ;
- partage des expériences d'intervention et identification des difficultés éventuelles ;
- actualisation des connaissances, des techniques et des conduites à tenir ;
- prise en compte des évolutions du dispositif SST et de l'organisation des secours de l'entreprise.

2. Actualisation des compétences en prévention

- Rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
 - repérage des dangers et identification des personnes exposées ;
 - caractérisation d'une situation dangereuse et de ses conséquences potentielles ;
 - suppression ou réduction des risques dans la limite du champ de compétences du SST ;
 - transmission des informations aux personnes chargées de la prévention ;
 - proposition de pistes d'amélioration adaptées aux situations de travail.
- ### 3. Actualisation de la conduite à tenir face à un accident du travail
- Situer son rôle dans l'organisation des secours ;
 - protéger la victime, les témoins et le SST contre les dangers persistants ;
 - examiner la victime afin d'identifier les signes menaçant sa vie ;
 - faire alerter ou alerter les secours conformément aux procédures de l'entreprise ;
 - secourir la victime et assurer sa surveillance jusqu'à sa prise en charge.

4. Révision des gestes de secours

Entraînement aux conduites à tenir lorsque la victime :

- saigne abondamment ;
 - s'étouffe ;
 - ne répond pas mais respire ;
 - ne répond pas et ne respire pas, avec mise en œuvre de la réanimation cardiopulmonaire et du défibrillateur ;
 - se plaint d'un malaise ;
 - présente une brûlure ;
 - se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ;
 - présente une plaie ne saignant pas abondamment.
- ### 5. Entraînements et certification
- Démonstrations et répétition des gestes techniques ;
 - mises en situation d'accidents du travail simulées ;
 - analyse et correction des pratiques ;
 - évaluation formative tout au long de la formation ;
 - réalisation des épreuves certificatives portant sur les compétences en secours et en prévention.

Le contenu et les mises en situation sont adaptés, autant que possible, aux activités, aux risques professionnels et à l'organisation des secours de l'entreprise.

Le programme couvre les deux domaines de compétences du SST : intervenir face à un accident du travail et contribuer à la prévention des risques professionnels.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active, participative et essentiellement pratique, favorisant l'implication de chaque participant. Elle alterne :

- l'expression des attentes et le partage des expériences vécues depuis la précédente formation SST ;
- des apports théoriques courts et ciblés sur les évolutions du dispositif SST, la prévention des risques professionnels et les conduites à tenir ;
- des échanges collectifs, questionnements et analyses de situations professionnelles ;
- des démonstrations commentées et justifiées des gestes de secours par le formateur ;
- des phases d'apprentissage, de répétition et de perfectionnement des gestes techniques ;
- des études de cas et des mises en situation d'accident du travail simulées, adaptées autant que possible aux activités et aux risques de l'entreprise ;

Moyens pédagogiques

La formation est réalisée dans une salle adaptée aux apprentissages théoriques et aux exercices pratiques, disposant d'un espace suffisant pour les démonstrations, l'entraînement aux gestes de secours et les mises en situation.

Les moyens pédagogiques et matériels mobilisés comprennent :

- un support de formation projeté, un vidéoprojecteur ou écran et un tableau ou paperboard ;
- le plan d'intervention SST accompagné de ses pictogrammes ;
- le plan d'actions prévention et ses pictogrammes ;
- un défibrillateur automatisé externe de formation avec ses accessoires ;
- un lot de mannequins de réanimation cardiopulmonaire adulte, enfant et nourrisson, équipé de protections individuelles adaptées ;
- du matériel permettant de reproduire des situations d'accident du travail et de réaliser des simulations réalistes ;
- des tapis de sol, accessoires de protection, consommables et matériels nécessaires à l'entretien et à la désinfection des

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : MACSST-20261004

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- des débriefings collectifs, des corrections individualisées et une évaluation formative continue.

Le formateur adapte l'animation aux compétences déjà détenues, aux retours d'expérience et aux besoins identifiés, tout en respectant le référentiel national SST. La formation permet de travailler les deux domaines de compétences du SST : intervenir face à une situation d'accident du travail et contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

mannequins ;

- des scénarios pédagogiques, études de cas et supports d'évaluation adaptés, autant que possible, aux activités et aux risques professionnels des participants ;
- les grilles nationales de certification du dispositif SST utilisées lors des épreuves certificatives ;
- l'aide-mémoire INRS « Sauvetage secourisme du travail » ED 4085, remis au participant lors du MAC en cas de perte ou de mise à jour de son exemplaire.

Le matériel est organisé de manière à permettre à chaque participant de réaliser personnellement les gestes de secours, de participer aux mises en situation et de bénéficier de corrections individualisées.

Le plan d'intervention, le défibrillateur de formation, les mannequins adulte, enfant et nourrisson ainsi que le matériel de simulation et d'entretien font partie des moyens prévus par le document de référence SST, aussi bien pour la formation initiale que pour le MAC SST.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré au moyen de feuilles d'émargement individuelles signées par les participants et le formateur à chaque demi-journée.

L'assiduité, la participation et la progression de chaque stagiaire sont suivies tout au long de la formation par le formateur SST, au moyen de questionnements, d'échanges sur les pratiques professionnelles, d'exercices pratiques, d'observations des gestes techniques et de mises en situation d'accident du travail simulées.

Les résultats des épreuves certificatives sont consignés sur les grilles nationales de certification prévues par le réseau Assurance Maladie – Risques professionnels / INRS. Les feuilles d'émargement, les grilles de certification renseignées et les supports d'épreuves sont conservés par l'organisme de formation conformément aux exigences applicables au dispositif SST.

La session, les participants et les résultats sont enregistrés dans l'outil national de gestion FORPREV. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant. En cas de réussite aux épreuves certificatives, le certificat national SST est édité par l'intermédiaire de FORPREV et transmis au participant par l'organisme de formation. Un questionnaire de satisfaction est complété à l'issue de la formation afin de recueillir l'appréciation des participants et de contribuer à l'amélioration continue des prestations.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur SST certifié, titulaire d'un certificat de Formateur Sauveteur Secouriste du Travail en cours de validité, délivré dans le cadre du dispositif Assurance Maladie – Risques professionnels / INRS, et intervenant pour le compte d'une entité habilitée à dispenser les formations SST et MAC SST. Il maîtrise la prévention des risques professionnels, les techniques de secours, l'animation d'exercices pratiques et de simulations d'accidents du travail ainsi que la conduite des épreuves certificatives prévues par le référentiel national SST. Le certificat de formateur SST doit faire l'objet d'un maintien et d'une actualisation des compétences tous les trois ans.



Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen de questionnements, d'exercices pratiques, de démonstrations, d'observations des gestes techniques et de mises en situation d'accident du travail simulées. Des corrections individualisées permettent de vérifier la progression de chaque participant.

Deux épreuves certificatives sont organisées en fin de formation :

Épreuve certificative n° 1 — Intervention face à un accident du travail

À partir d'une situation d'accident du travail simulée, tirée au sort et préparée par le formateur, le participant doit démontrer sa capacité à protéger, examiner la victime, faire alerter ou alerter les secours et réaliser les gestes de secours adaptés. Il n'est pas nécessaire de réaliser l'intégralité de l'intervention, mais de démontrer les compétences permettant d'agir efficacement face à la situation proposée.

Épreuve certificative n° 2 — Prévention des risques professionnels

En prenant appui sur la situation simulée de la première épreuve, le participant répond à un questionnaire simple portant sur son rôle dans la prévention, le repérage des situations dangereuses et sa participation à la maîtrise des risques professionnels. Cette épreuve peut être réalisée lors d'un entretien individuel avec le formateur ou collectivement en plénière.

La durée totale des deux épreuves certificatives ne dépasse pas une heure pour un groupe de dix participants. Les évaluations sont réalisées par le formateur SST à l'aide des grilles nationales de certification du réseau Assurance Maladie – Risques professionnels / INRS.

Le renouvellement du certificat SST est conditionné à la participation à l'intégralité de la formation et à la validation de l'ensemble des compétences évaluées.

Ces modalités correspondent au référentiel de certification du MAC SST publié par l'INRS. Un QCM peut compléter l'évaluation formative, mais il ne remplace pas les deux épreuves certificatives obligatoires.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition :
• Une salle calme, chauffée et suffisamment spacieuse pour accueillir les participants, organiser les exercices au sol et réaliser les mises en situation pratiques ;
• Des tables et des chaises pouvant être déplacées facilement afin de dégager une zone d'entraînement ;
• Une alimentation électrique à proximité et, lorsqu'ils sont disponibles, un écran ou un mur adapté à la vidéoprojection ;
• Un accès à la salle avant le début de la session afin de permettre au formateur d'installer le matériel pédagogique ;
• Une liste des participants ainsi que les informations utiles concernant les risques professionnels, l'organisation des secours et les procédures internes de l'établissement ;
• Les équipements de protection individuelle nécessaires lorsque certaines mises en situation sont réalisées dans des zones de travail imposant leur port. Le client veille à la disponibilité des participants pendant l'intégralité des 7 heures de formation et leur recommande de porter une tenue confortable, adaptée à la réalisation d'exercices pratiques au sol. Les mannequins de secourisme, le défibrillateur de formation, le matériel de simulation, les consommables et les supports pédagogiques sont fournis par EVINCEL Formation. Pour une formation inter-entreprises organisée dans les locaux d'EVINCEL Formation, aucun moyen matériel particulier n'est à fournir par le client.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation favorise l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap. Les participants sont invités à signaler leurs besoins spécifiques dès l'inscription afin qu'une étude individualisée soit réalisée avec le référent handicap. Des adaptations peuvent être envisagées concernant l'accueil, l'accessibilité des locaux, les supports pédagogiques, le rythme, les consignes, l'accompagnement et l'organisation des exercices pratiques.

La formation MAC SST comporte des exercices pratiques au sol, la réalisation de gestes de secours sur mannequins et des mises en situation

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : MACSST-20261004



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

d'accident du travail. Les adaptations mises en place ne doivent pas modifier les compétences attendues ni les critères des épreuves certificatives nationales. Le renouvellement du certificat SST est délivré uniquement lorsque l'ensemble des compétences prévues par le référentiel est validé. Lorsque les adaptations nécessaires ne peuvent pas être mises en œuvre dans des conditions satisfaisantes, EVINCEL Formation accompagne le participant dans la recherche d'une solution ou d'un organisme partenaire adapté. Pour toute demande, contacter le référent handicap d'EVINCEL Formation avant l'inscription.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

4 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : MACSST-20261004



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427